

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/03/2026  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 19

Séance N° 03
30/03/2026
Délibération 035/5.3

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr ABU AITA Maher, Maire.

Membres présents : Mr ABU-AITA Maher, Mme GALIPAUD Isabelle, Mr CHAUVIN Yannick, Mme ARTUS Pauline, Mr POUGEARD Pierre, Mme VRIGNAUD Noémie, Mr AVERTY Julien, Mme PONTOIZEAU Fabienne, Mr CAIVEAU Guillaume, Mme BESSEAU Martine, Mr HARDY Dorian, Mme BILLET Sabine, Mr JANOYET Stéphane, Mme MOURAIN Lisa, Mr LAVOIX Xavier, Mme COUTHOUIS Elodie, Mr MAUVOISIN-DELAUDAUD Eric, Mme DEJONCKHEERE Emmanuella, Mr BLANCHET Thierry

Mme ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Désignation d'un correspondant Défense pour la commune

Monsieur Le Maire informe les membres de l'assemblée que le ministre de la défense a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense pour chaque conseil municipal. Cet élu a vocation de développer le lien Armée-Nation. Il est, à ce titre, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Sont candidats : Xavier LAVOIX et Eric MAUVOISIN-DELAUDAUD

Le conseil procède à l'élection à bulletin secret.

Résultat du vote : Xavier LAVOIX (16 voix) - Eric MAUVOISIN-DELAUDAUD (3 voix)

Ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est proclamé élu correspondant défense de la commune de Le Perrier :

- Monsieur Xavier LAVOIX, conseiller municipal

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme  
Monsieur le Maire  
Maher ABU AITA



La secrétaire de séance  
Mme ARTUS Pauline

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes (6 allée de la Gloriette - 44041 NANTES Cedex 01) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).